



L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

En France, 2.500.000 personnes sont confrontées à l'illettrisme après avoir pourtant été scolarisées.

Avoir les idées claires : on parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec les compétences de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme. Une situation qui se distingue de celle de l'analphabétisme, pour qualifier la situation de personnes qui n'ont jamais été scolarisées, et du "Français langue étrangère".

Pour prévenir et agir face à l'illettrisme, il faut agir sur tous les fronts, à tous les âges de la vie, au plus près des personnes et des territoires et de manière coordonnée et pérenne : dès la petite enfance, pour aider les jeunes à réussir leur insertion professionnelle, pour sécuriser les parcours professionnels des plus fragiles, pour rendre effectif l'accès de tous aux droits, pour l'inclusion numérique de tous, etc.

Pour répondre à ces enjeux, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a été créée en 2000 sous la forme d'un groupement d'intérêt public. Cette agence gouvernementale ne gère pas de crédits d'intervention mais oriente son action vers la production de données claires, de méthodes de travail et d'organisation pour que l'action se développe.

L'ANLCI a pour mission de réunir, d'animer et de soutenir les multiples décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme : pouvoirs publics nationaux, collectivités territoriales, acteurs de la société civile, Opco, entreprises et partenaires sociaux. Elle apporte un éclairage sur la définition, les chiffres de l'illettrisme, coordonne les solutions sur les territoires, outille ceux qui souhaitent agir en diffusant les bonnes pratiques.

Elle organise et coordonne chaque année en septembre les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) autour du 8 septembre, journée mondiale de l'alphabétisation UNESCO. Elle anime le réseau des Centres Ressources Illettrisme.

L'équipe de l'ANLCI se compose de chargés de mission nationaux, basés à Lyon, et de chargés de mission coordinateurs régionaux qui mettent en œuvre, animent et coordonnent les politiques publiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur les territoires.

www.anlci.gouv.fr / www.illettrisme-journees.fr / www.illettrisme-cooperons.fr

Pour en savoir plus : <http://www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Qui-sommes-nous/Qu-est-ce-que-l-ANLCI>

RESSOURCES PROPOSEES PAR L'ANLCI

De quoi parle-t-on ?



L'illettrisme en France

Courte vidéo de sensibilisation au problème de l'illettrisme à destination du grand public. De quoi parle-t-on ? Qui est concerné ? Comment agir ? ...

<https://www.youtube.com/watch?v=tBzrZ-9GT5Y>

Comment déceler l'illettrisme ? Comment en parler et proposer des solutions efficaces ?



Illettrisme tous concernés ! Module de sensibilisation grand public lancé fin 2020.

<https://illettrisme-tous-concernes.fr/>

- Comment déceler les indices révélateurs de l'illettrisme ? (15 min)
- Comment aborder l'illettrisme pour proposer une solution efficace ? (1h)
- Comment aborder l'illettrisme dans le monde du travail pour proposer une solution ? (1h30)

Comment évaluer les risques d'illettrisme en entreprise ?



Ev@gill, outil de diagnostic des risques liés à l'illettrisme en milieu professionnel. Un outil numérique qui s'adresse aux responsables d'entreprises ou d'organisations publiques, DRH, managers, membres des instances représentatives du personnel ou membres d'une organisation syndicale, etc., qui souhaitent réaliser un diagnostic des risques liés aux situations d'illettrisme dans leur organisation pour proposer des solutions aux salariés en difficulté avec les compétences de base. <http://www.evagill.fr>

Comment valoriser les compétences de base des personnes ? Deux plateformes portées par l'ANLCI.



Eva & Evacob, deux solutions numériques d'évaluation des compétences de base et de certaines compétences transversales. Deux solutions pour repérer l'illettrisme, évaluer le niveau de maîtrise de la langue française (lecture, compréhension, écriture) et des opérations mathématiques de la vie courante, et valoriser les compétences des personnes.



Plus d'information sur EVA : <https://eva.beta.gouv.fr/>

Plus d'information sur EVACOB : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/EVACOB>

La plateforme de ressources numériques pour agir + webinaires « Rendez-vous ANLCI »

<https://illettrisme-cooperons.fr/> <https://illettrisme-cooperons.fr/les-rendez-vous-de-lanlci/>



Pour consulter les nombreuses ressources mises à disposition par l'ANLCI et ses partenaires, rendez-vous également sur <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque>

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme

Une semaine chaque année autour du 8 septembre, des centaines de manifestations pour porter un coup de projecteur sur l'illettrisme, donner la parole aux personnes concernées, montrer l'action conduite sur les territoires. <https://www.illettrisme-journees.fr>



Espaces d'information de l'ANLCI

Site internet ANLCI / Site illettrisme-cooperons /

Compte Twitter / Page Facebook / Chaîne Youtube ANLCI / S'abonner à la lettre d'informations contact@anlci.gouv.fr



[le numéro vert Illettrisme Info Service](https://le-numero-vert-Illettrisme-Info-Service)

[Voir le réseau des correspondants régionaux et Centres Ressources illettrisme sur les territoires](https://Voir-le-reseau-des-correspondants-regionaux-et-Centres-Ressources-illettrisme-sur-les-territoires)